

GUIDE PRATIQUE

Du compostage domestique de la Martinique



*Un geste simple
pour valoriser nos déchets ménagers*



Le mot de la Présidente

L'évolution des modes de vie et de consommation, l'augmentation des achats individuels, les nouvelles habitudes alimentaires, la croissance démographique, font que nous produisons chaque jour de plus en plus de déchets ménagers.

Plus de la moitié du contenu de nos poubelles est constituée de déchets organiques de la cuisine, du jardin, du potager... Le compostage domestique est un moyen efficace de limiter ces déchets.

Maillon important dans la réduction des déchets, il permet aux citoyens de répondre avec les élus et décideurs aux enjeux du développement durable :

- Pour donner la possibilité aux générations futures de vivre dans un environnement préservé et protégé des agressions liées à la surconsommation
- Pour aider les élus à mettre en place une politique de gestion des déchets qui tienne compte de la maîtrise des flux, notamment par le développement de nouvelles filières de valorisation, source de revenus et d'activités nouvelles.

La réduction des déchets ménagers est une des conditions à la préservation de notre environnement. Le compostage à domicile doit donc devenir un réflexe quotidien pour tous les citoyens martiniquais.

Josette MANIN

Présidente du Conseil général de la Martinique

Principe : le compostage, c'est quoi ?	p 3
Comment ça marche ?	p 4
Quels ouvriers ?	p 5
Quels matériels ?	p 6
En bac ou en tas ?	p 7
Comment composter ?	p 8
Comment fabriquer un composteur ?	p 9
Comment réaliser un bon compost ?	p 10
Quel déchets composter ?	p 11
Comment utiliser le compost ?	p 12
Aux grands maux, les grands remèdes	p 13
Quelques conseils et astuces	p 14
Contacts	p 15

SOMMAIRE

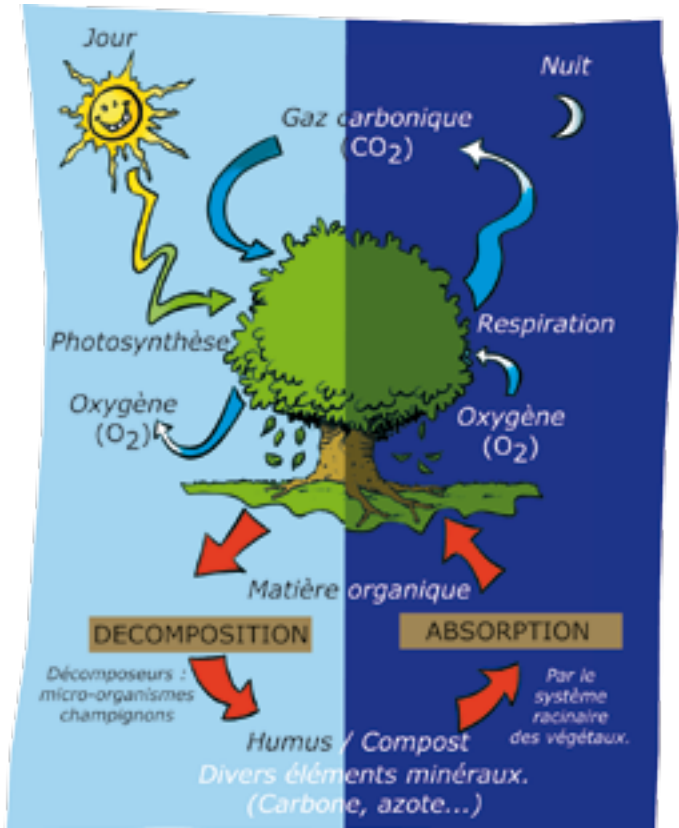
Principe : le compostage, c'est quoi ?



Le compostage à domicile consiste à transformer les déchets organiques (végétaux) provenant de la maison et du jardin pour en faire un engrais naturel qui s'apparente à l'humus : le compost. Ces déchets sont transformés par les organismes du sol, en présence d'eau et d'oxygène.

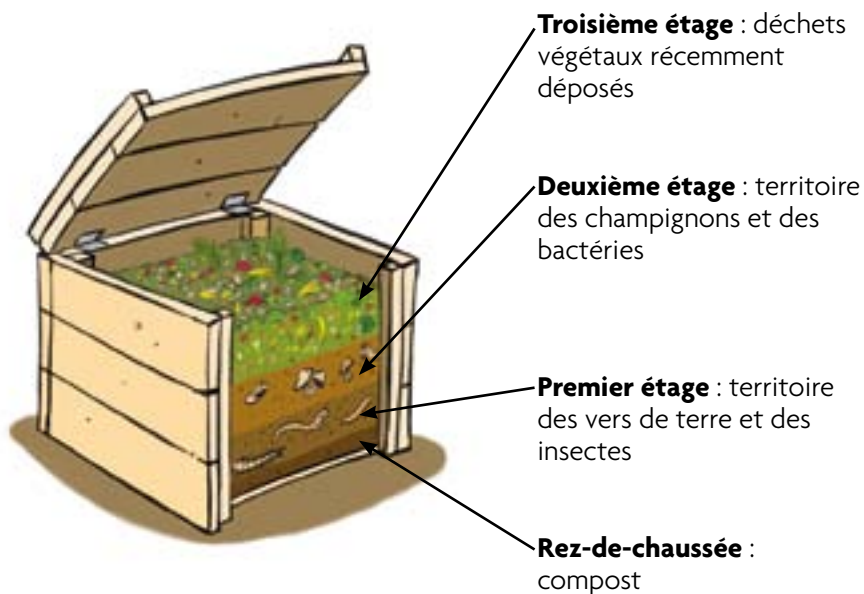
L'eau et les substances minérales de l'environnement sont utilisées par des êtres vivants pour la synthèse de leur propre matière organique.

Par le fonctionnement des êtres vivants et l'action des décomposeurs (lombrics...) et des micro-organismes minéralisateurs (bactéries, champignons), la matière organique retourne continuellement à l'environnement.



Comment ça marche ?

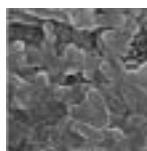
Composter nos déchets ne demande qu'un léger changement de nos habitudes et quelques minutes par jour...



Pour démarrer le compostage, placer une première couche de fins branchages ou de paille afin de faciliter l'aération et l'arrivée des micro-organismes du sol.

Quels ouvriers ?

Le compost renferme une véritable vie microbienne. La chaleur est produite au départ par l'activité des champignons, des bactéries, des invertébrés. Puis, à mesure que la température augmente, les "décomposeurs" (escargots, cloportes,...) se mettent à la tâche. Lorsque la décomposition est terminée, la température baisse, les vers de terre et les fourmis prennent place dans le composteur.



Bactéries



Champignons



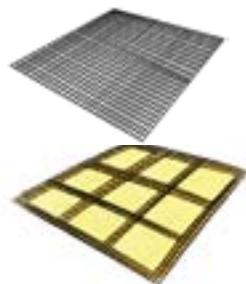
Vers de terres

Les **bactéries**, invisibles à l'œil nu, sont essentielles pour la décomposition de la matière végétale.

Les filaments blanchâtres très fins des **champignons** sont parfois visibles sous des morceaux de bois ou sous les feuilles mortes.

Les **mille-pattes** morcellent les "gros" déchets facilitant la digestion par les autres organismes.

Les **vers de terre** (ou **lombrics**) se déplacent dans les composteurs en broyant la matière végétale et laissent des excréments riches en éléments nutritifs.



Pour éviter les indésirables (chats, rats, manikous,...), il faut placer un grillage solide à fine maille (1 cm x 1 cm maximum) à la base du tas ou du composteur. Par mesure de sécurité, il est également possible de placer 9 dalles (30 cm x 30 cm) sur ce grillage.

Quels matériels ?

Le volume et les types de résidus organiques à traiter détermineront les outils qui vous seront nécessaires.



Un ou plusieurs **composteurs** acheté(s) ou construit(s) (cf.p7)



Une petite **hache** et un **sécateur** pour réduire en petits tronçons les tiges dures



Un **seau** pour récolter les déchets de cuisine



Un **broyeur** indispensable pour les grands jardins



Une **brouette** pour transporter les déchets ou le compost



Un **tamis** pour trier les déchets restant à décomposer du compost mûr



Une **fourche** pour brasser le compost ou un crochet mélangeur (aérateur)



Un **recupérateur d'eau de pluie** à proximité afin d'humidifier le compost avec une protection pour les moustiques



Un composteur de 300 litres rempli permet de produire entre 90 et 140 kg de compost mûr.

En tas ou en bac ?

- Le choix du tas ou du bac dépend de la place dont on dispose, du volume de déchets que l'on produit et de la proximité des voisins.
- Pour l'emplacement, choisir un site mi-ombragé, à l'abri du vent et facilement accessible.
- Le compost doit être placé à l'extérieur en contact direct avec la terre.



Jardin < 1000 m² : en bac



Se présente sous la forme d'une structure généralement en bois ou en plastique, plus ou moins ouverte sur l'extérieur. Plus esthétique, il protège les résidus de cuisine et du jardin contre les animaux et les aléas climatiques.



Pour les communes très humides du territoire, il est conseillé de s'équiper d'un composteur en plastique qui se dégradera moins rapidement que le composteur en bois.

Jardin > 1000 m² : en tas



Consiste à regrouper les déchets directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable (< 1,5 m).



En tas ou en bac, deux fois par an, séparer les deux couches sur une bâche: la couche non-compostée qui terminera sa décomposition et la couche compostée.

Comment composter ?



Le compost en tas



Terminer par une couche de pailles, de cartons, de feuilles mortes, ...

Alternativement : 1 couche de matières humides (tontes de gazon, épluchures, fruits gâtés, ...) - 1/3

Puis 2 couches de matières sèches (paille, feuilles mortes, coquilles d'oeuf, ...)

Les branches hachées (sur une largeur de 1,50 m)

Le compost en tas Le compost dans un composteur



2 couches de matières sèches (paille, feuilles mortes, coquilles d'oeuf, ...) - 2/3

1 couche de matières humides (tontes de gazon, épluchures, fruits gâtés, ...) - 1/3

Continuer alternativement 1 couche de matières pour 2 couches de matières sèches



Afin d'éviter d'incommoder vos voisins, faites attention au sens du vent.

Comment fabriquer un composteur ?

Des palettes de bois non traitées peuvent servir à construire un bac très bon marché.

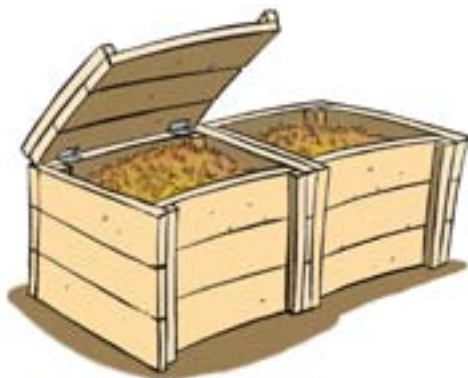


Materiaux

- 5 palettes en bois
- 32 vis à bois
- 4 verrous de culasse



Si vous avez beaucoup de déchets à composter et suffisamment de place, vous pouvez construire un bac à deux (voire trois) compartiments avec 10 palettes pour alterner les apports et faciliter le retournement.



Pour éviter la dégradation trop rapide des palettes, il est possible de traiter l'intérieur et l'extérieur à l'huile de lin bouillie ou badigeonner les avec une quantité égale d'huile de lin et d'essence de térébenthine.

Comment réaliser un bon compost ?



La transformation de la matière végétale se fait naturellement. Pour accélérer le processus, il est nécessaire de respecter 3 règles simples.

1 Réduire en morceaux



La décomposition est plus facile et plus rapide si les déchets sont fragmentés (20 cm maximum).

2 Surveiller l'humidité



Arroser entre chaque couche de matières lors du remplissage, puis régulièrement pour maintenir une bonne humidité. Le compost doit être aussi humide qu'une éponge pressée.

Test du poing : prenez une poignée de compost et serrez-la fortement.

- Si des gouttes ruissèlent, votre compost est trop humide.
- Si la matière n'est pas compacte, votre compost est trop sec.



3 Diversifier et mélanger



Le brassage aère le compost et active la dégradation. Des apports diversifiés permettent d'obtenir un bon équilibre :

- les **carbonés** (feuilles mortes, tailles de branches, herbes sèches...) avec les **azotés** (épluchures de fruits et de légumes, tontes de gazon,...).
- les **humides** (gazons, épluchures,...) avec les **secs** (branches, paille,...)



Les tontes de gazon sont constituées à 90% d'eau. Leur volume diminue de 2/3 pendant leur dégradation en compost.

Laisser les sécher au sol avant de les introduire dans le composteur. Débuter de préférence en saison sèche (carême).

Quels déchets composter ?



Tous les déchets organiques (végétaux) peuvent être compostés, pourvu qu'ils ne soient ni pollués, ni toxiques.



Les déchets	Autorisés	Interdits
de cuisines	Epluchures de fruits et légumes (sauf agrumes), restes de repas, coquilles d'œufs écrasées, marc de café et son filtre, sachets de thé pain rassis...	les trognons de choux, les restes de viandes et de poisson, produits laitiers,...
de jardin	fanés de légumes, fleurs et plantes fanées, "mauvaises herbes" non graminées, tontes de gazon en fine couche (de préférence séchées), feuilles mortes, tailles de haies broyées.	Les tailles d'arbres (lauriers,...), les végétaux traités chimiquement, les plantes malades, herbes montées en graine,...
Autres non traités	mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois (en quantités modérées), sciure et copeaux de bois, fumiers, paille, foin,...	Matériaux non biodégradables (verres, plastiques, métaux, pierre,...), les papiers et cartons imprimés, colorés ou parfumés, les litières d'animaux carnivores, les balayures et les poussières d'aspirateur, couches culottes, linges jetables,...



Les excréments d'animaux domestiques (chats, chiens,...) contiennent des bactéries extrêmement nuisibles.

La viande, le poisson, les graisses et les produits laitiers avariés risquent de dégager une forte odeur et d'attirer des visiteurs à quatre pattes.

Comment utiliser le compost ?



Le compost peut-être utilisé pour toutes les cultures de la maison et du jardin. Il doit toujours être utilisé en mélange avec de la terre (idéal : 1/3 compost et 2/3 terre).

Le compost jeune (3-4 mois)

Posé en surface, il poursuivra sa transformation, tout en améliorant la structure du sol et apportant des éléments fertilisants pour les plantes.



Une utilisation au potager ou au pied des jeunes plantes risque d'inhiber la germination et de détruire les jeunes racines. Ce compost ne doit pas non plus être enfoui dans le sol, ni utilisé pour les semis et les rempotages.

Au potager, on peut l'utiliser comme « paillis » (cf p.14), entre les lignes de plantes adultes supportant des matières incomplètement décomposée (tomates, choux, giroton,....).



Le compost mûr (8mois et plus)

A utiliser sans restriction, il apportera aux plantes ses éléments fertilisants sur une plus longue durée. Il peut être utilisé en surface, dans les trous des plantations des plantes exigeantes, ou mélangés à de la terre pour les semis et rempotages.



Il est préférable de ne pas stocker le compost pendant plus d'un an. Sinon, les substances organiques se minéralisent trop et ne peuvent contribuer suffisamment à l'enrichissement du sol.

Aux grands maux, les grands remèdes

Un compost mûr présente les caractéristiques suivantes : brun, aspect homogène, agréable odeur de terre de forêt, structure grumeleuse, et fiable.



Compost trop sec

- **Symptômes** : Plus d'activité des micro-organismes, décomposition retardée, présence de filaments blanchâtres, de champignons gris et de nombreux cloportes.
- **Origine** : la chaleur produite par le compost, ou la sécheresse extérieure, provoque une importante évaporation d'eau.
- **Mesures à prendre** : mélanger, humidifier, rajouter des matières humides.

Compost trop humide



- **Symptômes** : odeur de putréfaction, écoulement de jus à la base du composteur, coloration noire, compost humide et compact, présence de nombreux petits vers blancs.
- **Origine** : pluies abondantes sur un compost non couvert, trop d'apport de matières humides, insuffisance de matières sèches.
- **Mesures à prendre** : couvrir le compost, ajouter et mélanger des éléments secs et grossiers.



Odeur de putréfaction

- **Origine** : manque d'oxygène et humidité excessive en raison d'une proportion de déchets frais et humides trop élevée (riches en azote) et/ou d'un manque d'aération.
- **Mesures à prendre** : ajouter suffisamment de broyat ligneux et mélanger régulièrement avec une fourche, couvrir le compost.



Présence de moucheron

Malgré le désagrément, c'est le signe d'une bonne activité biologique.

- **Origine** : les éléments entassés et non mélangés ; déchets humides et riches en sucres à la surface.
- **Mesures à prendre** : mélanger les produits à composter et rajouter une couche de matière sèche (feuilles mortes, couche de carton,...).

Quelques conseils et astuces



Le paillage permet de nourrir et/ou protéger le sol, en le recouvrant de matières organiques. Il suffit de mettre des tontes de gazon, des feuilles mortes, des copeaux de bois et des petites tailles d'arbres et arbustes, directement à la surface du sol

La pratique du paillage permet :

- d'améliorer la structure et la fertilité du sol
- de protéger les plantes contre les maladies
- de stimuler la vie du sol
- de limiter l'apport de produits chimiques
- en saison sèche (carême de janvier à avril) :
 - de réduire les apports d'eau,
 - de garder l'humidité et la température du sol
 - de bloquer la lumière et ainsi limiter le développement des mauvaises herbes
- en saison pluvieuse (hivernage de mai à décembre) :
 - de protéger la terre contre la pluie



CONSEILS	ASTUCES
Si les étapes du processus sont respectées, la décomposition se fait naturellement. Il n'est donc pas nécessaire d'utiliser des activateurs.	Incorporer une pelletée de compost déjà en décomposition dans le nouveau tas. Ainsi, vous apporterez à votre nouvel arrivage de déchets organiques les micro-organismes et vers de terre nécessaires au processus de décomposition et préférables aux activateurs chimiques.
<ul style="list-style-type: none">- Eviter les quantités importantes d'un même type de déchets (gazon feuille mortes...) qui risquent de perturber l'équilibre du compost.- Penser à diversifier les moyens de valorisation de ces déchets.	<ul style="list-style-type: none">- Laisser au sol, composter en surface (paillage)- Stocker et incorporer progressivement au compost- Stocker les branchages broyés- Laisser sécher sur place l'herbe coupée pour que l'humidité s'évapore avant de l'incorporer dans votre compost.



Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MARTINIQUE



Conseil Général
de la Martinique

Avenue des Caraïbes - BP 679
97264 Fort-de-France Cedex
0596 55 62 32

**Les déchèteries sont à votre disposition pour les tontes
et les tailles de grande quantité**



CENTRE

Fort-de-France (Châteaubœuf)
Schœlcher (Case Navire)

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Samedi : 7h - 18h / Mardi : 7h - 15h
Fermeture le Dimanche et les jours fériés à 12h

☎ 0596 75 82 72



SUD

Saint-Esprit
François (Pointe Courchet)
Vauclin (Château Paille)
Le Marin (Zone Artimer)

Lundi au Vendredi : 06h - 17h
et le Samedi : 06h - 12h

☎ 0596 59 19 88

Sainte Luce (Céron)

Lundi au Dimanche : 06h - 18h



NORD

Robert (Lestrade)
☎ 0596 38 15 77

Lundi au Vendredi : 7h - 18h
Fermeture le Samedi à 17h et le Dimanche à 12h

Saint-Pierre (Fond-canonville)
☎ 0596 68 61 93

Lundi au samedi : 7h30 - 16h30
Fermeture le Jeudi à 15h et le Dimanche à 12h



Conseil Général
de la Martinique

Ce guide vous est fourni par :